



- Oui, je souhaite utiliser la marque territoriale partagée trèsBeaujolais.**  
Je m'engage à en respecter les conditions et modalités. Je complète date et signe la charte d'engagement ci-dessous et la retourne au Cluster Beaujolais.

## Charte d'engagement à la marque territoriale partagée trèsBeaujolais®

Qu'est-ce que la marque partagée trèsBeaujolais® ?

- La marque partagée **trèsBeaujolais**, a pour objet de porter **l'attractivité globale de notre territoire dans tous les domaines de l'économie, au travers des filières locales.**
- Elle s'adresse à des acteurs privés et publics au sens large qui se reconnaissent dans **ses valeurs et ses objectifs** et qui veulent être partie prenante de cette nouvelle dynamique de notre territoire.
- Un **Comité de Marque**, représentatif des acteurs de l'attractivité du Beaujolais, dans leur diversité, est en charge du suivi de la marque et de son évolution.

---

### POUR UTILISER LA MARQUE TERRITORIALE PARTAGEE TRESBEAUJOLAIS®

---

#### 1/ VOUS IDENTIFIER :

- **Raison sociale :**
- **Nature juridique :** **N° SIREN :**
- **Adresse :**
- **Code postal :** **Ville :**
- **Tél :** **Fax :** **Chiffre d'Affaires :**
- **Site internet :**
- **Nom du représentant légal, signataire de la demande :**
- **Nom de l'interlocuteur pour la Marque :**
- **Fonction :**
- **Tél :** **Portable :** **Email :**
- **Activité :**

#### 2/ MIEUX VOUS CONNAITRE

La marque partagée est bâtie sur des valeurs qui doivent être portées et défendues par votre entreprise ou votre organisme. Pour chacune des 5 valeurs premières ci-dessous, merci de préciser en quelques lignes comment se positionne votre entreprise ou organisation.

**Appartenance : implantation sur le territoire *Beaujolais***

.....  
**Appropriation manifeste du territoire *Beaujolais***  
.....

**Origine** : prestation/offre « *Made in Beaujolais* »

.....

**Qualité** : prestation/offre d'un niveau qualitatif élevé

.....

**Environnement** : intégrer une approche et/ou démarche environnementale

.....

Quelles sont pour vous les autres valeurs partagées du territoire Beaujolais, que vous mettez en avant et défendez au quotidien au travers de votre entreprise/activité ?

.....

.....

### **3/ VOTRE ADHESION AU CLUSTER BEAUJOLAIS**

⇒ CA jusqu'à 100.000€ = 75€ ht / **90€ ttc**

⇒ CA entre 100.000€ et 1M€ = 150€ ht / **180€ ttc**

⇒ CA > 1 M€ = 300€ ht / **360€ ttc**

Règlement par chèque à l'ordre de Cluster Beaujolais.

(Les statuts de l'association vous seront expédiés sur simple demande).

Les adhésions au Cluster Beaujolais et à la marque partagée sont annuelles (12 mois) et calquées sur l'année civile (du 01 janvier au 31 décembre).

L'adhésion est reconductible tacitement à terme échu, sauf notification contraire du membre adhérent par lettre recommandée avec AR adressée au Cluster Beaujolais® au plus tard un mois avant le terme échu. Passé ce délai, le montant de l'adhésion est dû pour la période en cours.

<p>Dans le cadre de votre communication (site internet, brochure, publicité, relations presse, etc.) vous êtes amené à parler du territoire Beaujolais. A titre <i>d'information</i>, <b><i>Merci de bien vouloir nous adresser copie de ces communications !</i></b></p>
---

### **Des droits et conditions d'utilisation de la marque partagée :**

- L'adhésion confère le droit, à titre non exclusif, d'utiliser la marque partagée et ses éléments pour promouvoir son image et celle de ses produits/services et activités ;
- Elle ne peut être utilisée sur les produits et services dérivés, sauf autorisation expresse ;
- S'il est constaté une dérive avérée dans l'utilisation de la marque partagée et après avis du Comité de Marque, les droits d'utilisation pourront être retirés.

### **UNE SIGNATURE :**

Je certifie l'exactitude des informations portées dans le présent document et m'engage à respecter les principes d'adhésion à la marque territoriale partagée trèsBeaujolais.

Fait à

Le

Signature du représentant légal

<p><b>La demande d'adhésion à la Marque partagée est transmise à :</b></p>
--

<p>Cluster Beaujolais® en charge de la gestion de la marque partagée 317, Bd Gambetta – BP 70427, 69654 Villefranche cedex</p>
--

<p><b>Pour tout renseignement :</b></p>
---

<p>M. Christophe BLANC – Tél. 04.74.62.73.00 / cblanc@villefranche.cci.fr</p>
---